

6 bureaux de vote PLAINE DES PALMISTES	
Numéro de bureau et adresse	Limites géographiques
<p>1^{er} bureau</p> <p>Mairie (salle des mariages) Bureau centralisateur général 230, rue de la République</p> <p><i>Canton n° 7 (Saint-Benoît-1)</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> Secteur situé en amont de la ruelle Cascade Biberon et côté droit des rues acacias, Gaston Crochet et gymnase
<p>2^{ème} bureau</p> <p>Maison de quartier Ritou 3, rue Dureau</p> <p><i>Canton n° 7 (Saint-Benoît-1)</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> Partie basse du village : secteur situé en aval de la ligne 500 : rue Raphaël Babet et ruelle Cascade Biberon
<p>3^{ème} bureau</p> <p>Centre espace culturel 325, rue de la République</p> <p><i>Canton n° 7 (Saint-Benoît-1)</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> Secteur situé en amont de la rue Raphaël Babet et côté gauche de la rue République (rues acacias, Gaston Crochet et gymnase)
<p>4^{ème} bureau</p> <p>Ecole de musique 327, rue de la République</p> <p><i>Canton n° 7 (Saint-Benoît-1)</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> Secteur situé en amont de la rue Frémicourt Perrault et côté gauche de la rue de la République
<p>5^{ème} bureau</p> <p>Maison de la Paroisse 5, rue de l'Eglise</p> <p><i>Canton n° 7 (Saint-Benoît-1)</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> Secteur situé en amont de la rue Arzal Adolphe et côté droit de la rue de la République
<p>6^{ème} bureau</p> <p>Maison de quartier 564, rue de la République</p> <p><i>Canton n° 7 (Saint-Benoît-1)</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> Partie haute du village : secteur situé à la ligne 3 500, en amont de la rue Edouard Bienvenue et des côtés gauche et droit de la rue de la République